

Procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du 11.12.2014

Lieu : restaurant de l'Aéroport
Heure : 19h15
Présidence : Schroeter Jean-Paul

Ordre du jour

1. Ouverture de l'AG
 2. Adoption du procès-verbal de l'AG 2013
 3. Rapport du président
 4. Rapport « aéroport civil »
 5. Rapport « aéroport militaire »
 6. Comptes au 31.12.2013 et rapport du vérificateur des comptes
 7. Stratégie 2015
 8. Divers et discussion
-

1. Ouverture de l'AG

Le président ouvre et remercie les membres présents. Il relève la présence des conseillers généraux Evelyne Gapany-Schütz et Alphonse Sidler. Il cite l'absence excusée des présidents de Sion (Marcel Maurer), Ardon (Lise Delaloye), Savièse (Michel Dubuis) et Chamoson (Claude Crittin), de la préfète du district de Sion (Mme Evelyne Crettex Reber), du directeur de l'aéroport de Sion (Bernard Karrer), du chef de la Base aérienne de Sion (M. Jacquod), de quelques membres du Conseil Municipal de Sion (Mme Dominique Elsig-Roux, MM. Vincent Pellissier, Christophe Clivaz et Cyrille Fauchère), de MM. Jean-Luc Addor, Philippe Pralong et Fernand Joray.

2 membres sont décédés au cours de cette année : Madame Juana Andrade de Sion et Monsieur Arnold Lerjen de Conthey. Une minute de silence a été demandée à leur mémoire.

2. Adoption du PV de la dernière AG 2013

L'assemblée accepte le PV. M. Alphonse Sidler relève la quantité et la qualité des renseignements qui figurent dans ce PV et remercie le Comité pour son travail.

3. Rapport du Président

L'année 2014 restera gravée dans les mémoires valaisannes avec l'annonce de la fermeture de la Base aérienne de Sion et la présentation par le DDPS, de la future armée ainsi que des nouveaux concepts de stationnement et de sécurité aérienne.

Le 20 janvier 2014, après un délai de négociation de quelques mois durant lesquels absolument rien ne s'est passé en Valais, que ce soit en termes de débat politique ou de séance avec les autorités fédérales, M. Ueli Maurer, chef du DDPS, confirmait la fermeture de la Base aérienne de Sion.

Le 31 janvier 2014, le Conseil d'Etat par un communiqué pour les médias annonçait qu'il souhaitait la révision du plan de stationnement ainsi qu'une présence militaire plus élevée en Valais. «Le Conseil d'Etat et les représentants de la Ville de Sion se tiennent à disposition pour une discussion constructive avec les autorités fédérales. »

De toute part, les propositions fusèrent; tous les partis politiques y sont allés de leur suggestion alors que ce dossier n'avait intéressé pratiquement personne durant toute l'année 2013 : « il faut renégocier le maintien », « la structure doit changer », « les communes sont intéressées ».

Le 18 mai 2014, le peuple suisse refusait à 53,4% l'achat du Gripen pour un montant de Frs 3,115 Mias, donnant un coup de grâce aux espoirs des pro- Base aérienne de Sion.

Le 20 août 2014, le départ des Forces aériennes de la Base de Sion est définitif. Ueli Maurer le confirme à l'occasion d'un entretien avec les médias à la caserne de Berne.

Votre Comité, dans ce dossier, a sollicité la relance du groupe de travail, plusieurs fois dont une fois par écrit, le Canton qui n'a même pas daigné envoyer un accusé de réception de ce courrier. Il a aussi présenté à l'occasion des 2 séances annuelles au Commandant de la Base aérienne de Sion, des solutions liées à la problématique des nuisances sonores et d'éventuelles activités futures liées à la diminution de ces nuisances.

Nous devons donc composer à l'avenir sans les militaires et c'est à notre avis, la grande chance de développement pour cet aéroport, même si les jets militaires à réaction continueront à tourner dans le ciel valaisan. Le Valais économique et son tourisme devra absolument saisir cette opportunité qui se présente.

Mais comment lancer politiquement ce dossier qui ne prendra son vol qu'une fois le calme revenu entre les différentes parties qui ne cessent de se rejeter les responsabilités, dans ce Valais en ébullition, tourmenté par de nombreuses affaires qui nuit à son image et dont les finances sont plus que fragiles.

Les coûts de fonctionnement et d'investissements annoncés dans la presse sont exagérés: selon le rapport EPFL, les dépenses pour la partie civile de l'aéroport sont de Frs 4,6 Mios par an répartis entre la Municipalité et le Canton. Toujours selon ce même rapport, les militaires dépensent en moyenne annuelle, Frs 1,7 Mio pour les frais d'entretien, civil et militaire, au sol; mais la part de ces frais qui touchent l'aéroport civil sont pris en charge par la Municipalité selon l'interview de M. Antoine Jacquod dans le

NF du 7 novembre. Les investissements annoncés par les militaires étaient à hauteur de Frs 38 Mios sur 4 ans; mais seuls Frs 18 Mios concernaient l'aviation civile.

Ainsi, en résumé, le budget de fonctionnement de cet aéroport civil devrait tourner aux environs de Frs 4,6 Mios (fonctionnement) + 1 Mio (entretien) soit un total de Frs 5,6 Mios par an, avec des investissements annuels de l'ordre de Frs 4,0 à 4,5 Mios. Et ce budget de Frs 10 Mios, il ne faut pas venir dire que l'on ne pourra pas le réunir.

Le temps de décider est malgré tout compté, puisque les Forces aériennes ne devraient plus être présentes en 2020 et 2020, c'est demain.

L'opportunité existe et il faut la saisir. Une vraie volonté politique devrait permettre de lancer le débat.

Une société d'économie mixte comprenant la Municipalité en tant propriétaire des biens- fonds, le Canton qui intégrerait l'aéroport dans sa stratégie transport, les communes environnantes, les sociétés d'aviation installées autour de l'aéroport, les grandes stations touristiques - Zermatt, Crans-Montana et Verbier ont déjà manifesté leur intérêt -, les agences de voyage valaisannes, ainsi que des investisseurs privés, doit être absolument créée. L'aéroport de Sion, classé comme le plus spectaculaire aéroport au monde en terme de paysage, doit devenir cette plaque tournante en terme de mobilité (vols commerciaux, avions charters et privés) et de maintenance pour l'aviation civile.

Pour ce faire, nous continuerons à agir auprès du Président de notre chère Ville, M. Marcel Maurer, auprès des quelques représentants politiques au Grand Conseil qui nous soutiennent, et surtout auprès de l'Etat du Valais pour lancer le débat sur de la solution proposée ci-dessus, la seule qui devrait permettre, d'assurer à moyen terme la viabilité de cette place d'aviation.

4. Rapport « aéroport civil »

Présentation des points les plus importants

- 1. Développement de la zone NORD – EST**
2. Passage A1 – A2
- 3. Place de stationnement pour hélicoptères (zone SUD – EST)**
4. Concept Carburant (zone NORD)
- 5. Nouveau tarmac (OUEST zone carburant)**
- 6. Zone SUD-OUEST (Hangar Grely SA)**
- 7. Infrastructures (zone NORD)**
- 8. Tarmac NORD**
9. Agrandissement du bureau AIS
- 10. Développement de la zone NORD-OUEST (AERO-CLUB VALAIS)**
- 11. Nouveau bâtiment SHP (AIR-GLACIERS SA)**
- 12. Nouveau bâtiment HELICOPTERE SERVICE**
13. Balisage approche piste 25
- 14. Approche GPS (Projet CHIPS-Bietschhorn)**
15. Balisage approche finale piste 25 (PAPI piste 25 et 07)
16. Lights aux points d'attente A, B et G
17. Aides visuelles (marquages, balisages)
18. Protections du câble KAFA – HAZID
19. Système alarmes Feu et Avions
20. Mise en conformité de la piste en herbe
- 21. Paroi anti-bruit NORD -> zone nouveau bâtiment AIR-GLACIERS**
22. Gestion globale des déchets

Développement de la zone Nord-Est

Châteauneuf



- Remarques de l'Aras prises en compte
- Accord de l'OFAC le 15.08.2013
- Projet mis en veilleuse, à voir ce qu'il advient de la partie des Forces aériennes

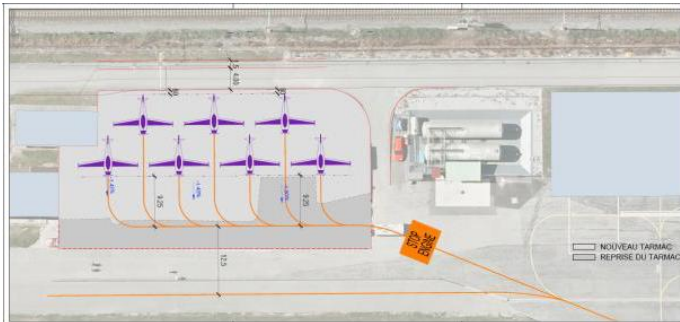
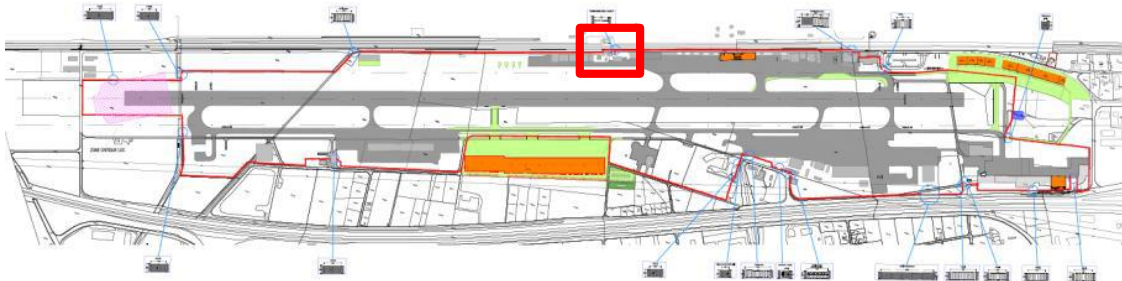
Place de stationnement pour hélicoptères zone Sud-Est

Châteauneuf



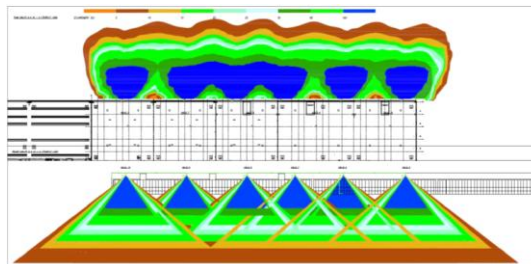
- La création de places supplémentaires permettrait de supprimer les 4 places situées au Nord, à l'Est de l'Aérogare
- L'OFAC n'a pas encore pris de position
- Ce dossier a été mis en priorité 1

Nouveau tarmac (OUEST de la zone carburant)



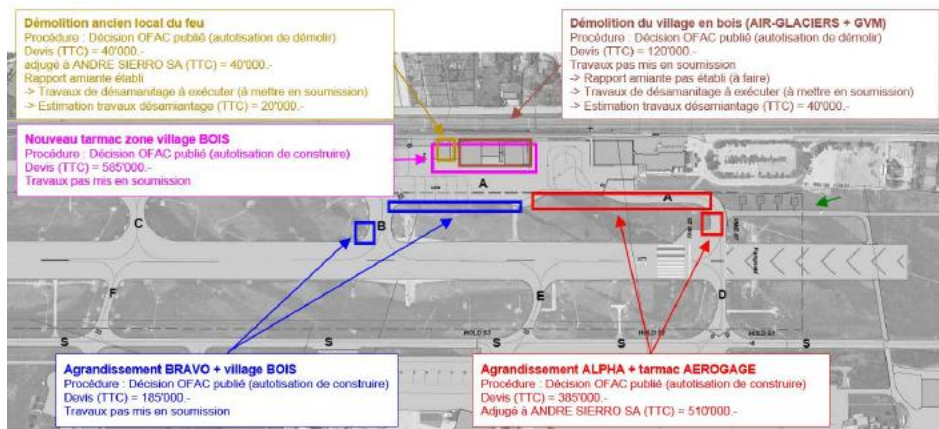
- L'Aéro-club Valais serait intéressé d'implanter un bâtiment pour le vol à moteur et un pour le vol à voile mais attente de la décision définitive des Forces aériennes
- Pas de nouvelle de l'OFAC depuis le 4.12.2013 !

Développement de la zone SUD-OUEST : projet Hangar Grely SA

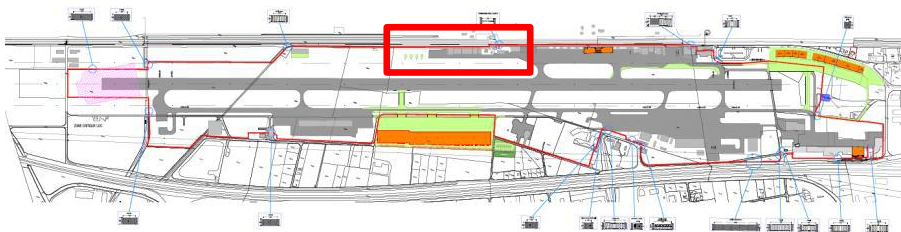


- Remarques de l'Aras prises en compte
- Nuisance de l'éclairage signalée par l'ARAS, mesures prises

Infrastructure zone NORD

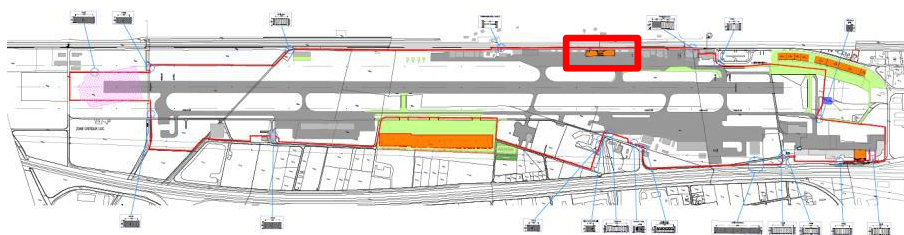


Développement de la zone NORD-OUEST : AERO-CLUB VALAIS



- Souhait de l'aéroport de Sion de regrouper toutes les activités de l'Aéro-Club Valais dans cette zone
- Etude de décalage de 50 m de la piste en gazon en direction de l'Ouest
- Pas d'objection de l'Aras

Air-Glacières



- Travaux commencés le 27 août 2012
- Constructions béton et métalliques terminées
- Reprise des travaux et fin par le groupe SHP le 1^{er} octobre 2014

Hélicoptère Service HELIALPS



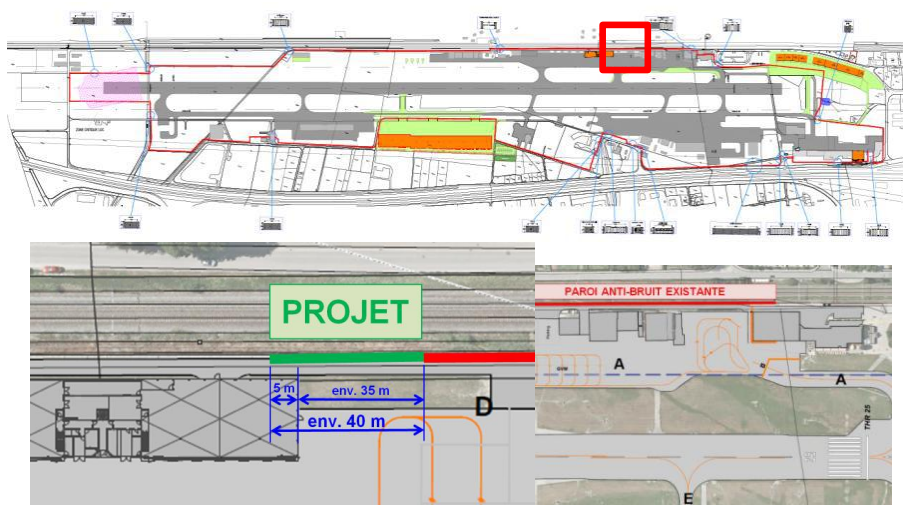
- Autorisation de l'OFAC le 12 mars 2012
- Attente de construction

Approche CHIPS-Bietschorn



- Conclusion du projet en juin 2013
- Approbation prévue à la fin 2013
- Bilan positif de l'essai par un Airbus A320, le 10.09.2013
- Date de mise en exploitation du système de guidage : vers 2015

Paroi anti-bruit NORD



Pas d'évolution du projet

Tous ces éléments sont tirés des procès verbaux que nous établissons lors de nos séances avec la Commission de l'Aéroport avec laquelle nous nous réunissons deux fois par année.

Un grand merci à MM. Bernard Karrer, directeur de l'Aéroport, Georges Joliat, chef des Travaux publics de la Municipalité et Cyrille Fauchère, conseiller municipal en charge du dicastère « Aéroport ».

5. Rapport « aéroport militaire »

Les activités de l'année 2014 se sont élevées à 17 semaines de vols de jets à réaction auxquelles il faut ajouter quelque 18 semaines de vols d'entraînements individuels durant lesquelles il est vrai, les mouvements furent moins nombreux que dans une semaine standard de CR. Les périodes furent aussi mieux découpées en comparaison avec 2013 durant laquelle il y avait eu une période lancinante de 10 semaines de Tiger de mi-septembre à fin novembre.

Le nombre de semaines FA/18 qui était de 7 semaines en 2013 est revenu pour 2014, à la situation 2012 avec 5 semaines. Le nombre total de mouvements de jets à réaction 2014 ne nous est pas encore connu, mais en 2013 ils furent de 3114 vs 3850 en 2012. Est-ce que la diminution annoncée et enregistrée l'an dernier, sera-t-elle confirmée ? Nous attendrons début 2015, les chiffres de M. Antoine Jacquod.

Les Forces aériennes ont pour la deuxième année de suite, assuré en janvier, la surveillance du World Economic Forum de Davos depuis la Base aérienne de Sion. Les motifs en étaient compréhensibles puisque la base de Payerne qui devait l'assurer, organisait fin août / début septembre les 100 ans des Forces aériennes. Mais force est de constater que le vacarme généré est vraiment assourdissant pour la population du Valais central.

Les relations avec la Base aérienne de Sion sont correctes et ouvertes. Le commandant de la Base, M. Antoine Jacquod, nous écoute lors de chaque séance et répond dans la mesure de ses moyens aux questions posées. Il a probablement relayé en haut lieu nos demandes mais sans grand succès puisque nos suggestions pour le futur de la Base comme par exemple un centre de maintenance pour hélicoptères et avions à moteur, mieux en adéquation avec la topographie des lieux et les synergies éventuelles avec l'aéroport civil, n'a pas trouvé d'écho favorable; les thèmes abordés au cours des 2 séances annuelles furent les suivants :

- Liste des nuisances occasionnées :
 - Survol du quartier de Châteauneuf par les hélicoptères militaires
 - Bruit de fonds en permanence au milieu de la vallée, durant les heures de bureau, dus à des exercices d'interception bruyants
 - Murs du son franchis à plusieurs reprises
 - Touch and go à répétition avec FA/18 ou Tiger
 - Voltige PC 21 au-dessus de la Base et de la Ville
 - Essais de Venom et Hunter civils hors de la cellule de freinage

Les explications selon M. Jacquod, chef de la Base aérienne, sont les suivantes :

- concernant les survols : engagement d'un CEO qui règle la situation
- concernant le bruit de fond : « vu le peu d'activité militaire au-dessus de la Base de Sion, les FA/18 peuvent survoler les villes et villages, mais à très haute altitude. »
- concernant la voltige : « exercices nécessaires pour l'entraînement des pilotes ainsi que du Service de Sécurité au sol qui est prêt à intervenir. »

▪ Liste des compétences militaires sur la Base aérienne de Sion :

- Réparation des pièces de rechange : transférée à Interlaken
- Révision câbles d'arrêt et réacteurs : transférée à Buochs
- Révision turbine : transférée à Lodrino
- Révision sièges éjectables : transférée à Interlaken

- Ecole de pilotage sur PC 21 = ?
- Places d'apprentissage = ?

Le bilan est lourd pour la place. En effet, à l'énoncé de toutes ces compétences perdues, nous comprenons mieux le pourquoi de sa fermeture. La Base a été vidée de sa substance au cours de ces dernières années sans que personne n'en parle mais ce qui est plus grave : personne n'est intervenu en haut lieu. Tout le Valais politique s'insurge actuellement, alors que c'était, à notre avis, avant qu'il fallait le faire.

Depuis l'annonce de la fermeture de la Base aérienne, M. Jacquod cherche des solutions dans le cadre du remplacement de son personnel. Certains sont déjà partis sous d'autre cieux alors que d'autres attendent l'heure de la retraite.

Les abandons des dernières activités seront échelonnés sur les prochaines années.

L'école de pilotage sur PC 21 devrait être transférée à Emmen où se situe déjà le simulateur de vol; la maintenance de ces avions se fera à Stans, où se trouve la société Pilatus.

Les Tiger ne devraient plus voler à partir de 2016 et les drones devraient être opérationnels depuis Emmen où se situent la RUAG et ArmaSuisse.

Les vols de jets à réaction au départ de Sion en 2015 seront encore similaires à 2014, avec 2 semaines de Tiger en février, 2 semaines de FA/18 en mars, 2 fois 3 semaines de Tiger en avril et juin puis 6 semaines de Tiger en octobre/novembre, soit au total 17 semaines, selon plannings reçus de MM. Jacquod (détaillé) et Schellenberger (général pour la Suisse).

Ils se trouveront par contre nettement réduits à partir de 2016, car, à ce jour, selon les dires de M. Jacquod, seul un CR FA/18 est planifié en mars 2016.

Nos regards sont maintenant tournés vers la place de la Planta et le bâtiment de l'Etat afin de voir comment nos autorités vont négocier ce dossier épineux avec les Forces aériennes.

6. Comptes au 31.12.2013

La fortune de l'Association se monte à Frs 7'662.35 au 31.12.2013.

Le vérificateur de comptes, M^e Philippe Pralong étant en vacances, son rapport de vérification sera publié ultérieurement.

Sur rappel de M. Alphonse Sidler, l'assemblée valide les comptes et donne décharge au Caissier ainsi qu'au Comité.

7.Stratégie 2015

AVIATION CIVILE :

HANGARAGE ET MAINTENANCE – VOLS CIVILS

- finalisation aménagement GPU électrique / mur anti- bruit NORD;
- transfert hélicoptères côté NORD → EST;
- suivi construction et aménagement zone NORD/EST des Champs Neufs;
- suivi construction et aménagement HELI ALPS au SUD;
- règlement hélicoptères de sulfatage;
- modification du règlement concernant la voltige ;
- développement des vols civils charters et privés – GPS.

AVIATION MILITAIRE :

PRÉSENCE D'ACTIVITÉS MOINS BRUYANTES EN SYNERGIE AVEC LES ACTIVITÉS CIVILES

- relance du groupe de travail « aéroport militaire » si nécessaire;
- plan de stationnement définitif à obtenir;
- suivi de la mise en place de la stratégie de repli des Forces aériennes;
- quid de la suppression des Tiger en 2016;
- obtention des plannings de vols jets à réaction 2016 et 2017.

GLOBAL:

- analyse des possibilités de développement « civil » avec la participation de l'Aras dans le groupe de travail;
- mise en place d'une société d'économie mixte selon modèle aéroport de Genève;
- concept global anti- bruit impliquant tous les acteurs générant des nuisances sonores et polluantes – rail, route et aviation avec le COPIL du Canton;
- suivi du projet AGGLOSION.

La stratégie 2015 est validée par l'assemblée.

8. Divers et discussion

Le nombre élevé de non utilisation des GPU diesel mis à disposition par l'aéroport, du côté SUD de l'aéroport où se trouvent stationner les compagnies et les jets à réaction privés est évoqué. Les pilotes enclenchent leurs réacteurs et les laissent tourner hors des normes fixées par l'aéroport. Le Comité interviendra auprès de la Direction de l'Aéroport.

La voltige fait aussi l'objet d'une intervention. Ce problème doit être résolu avec le déplacement de ces évolutions au-dessus de territoires délimités hors présence population, le long d'axes linéaires (aéroport de Tourtemagne ou autoroute Riddes-Saxon). Le sujet sera aussi re-évoqué en séance de Commission Aéroport.

Le mur anti- bruit NORD suscite une discussion intense. Il est tout d'abord précisé à l'assemblée qu'il se scinde en deux parties :

- Partie qui se situe à l'emplacement derrière le « village en bois » existant, qui va être démonté en 2015 et où se trouvera dès l'an prochain, le nouveau tarmac de réception pour les avions charters. Ce mur va être prolongé d'une quarantaine de mètres jusque derrière le nouveau bâtiment SHP utilisé par Air Glaciers (cf. dernier point de 4. Rapport « aéroport civil »).
- Partie qui se situe plus bas vers la villa Lorétan près du canal et qui fait l'objet d'une opposition du Service cantonal de la protection de l'environnement. La présence d'espèces animales en voie de disparition en est la cause. Un mur de soutènement avait été construit pour le montage de ce mur, rappelle M. Alphonse Sidler, chef des Travaux publics de l'époque. Ces documents feront l'objet d'une recherche et ce point sera réactivé lors de la prochaine séance avec la Commission de l'Aéroport.

Le président lit un article paru dans la rubrique « Les lundis du Tourisme» du NF du lundi 20 octobre 2014, écrit par M. Jean-Daniel Clivaz concernant le tourisme valaisan ou le courage d'offrir un véritable choix. Le Comité de l'Aras partage cette vision : Le Valais doit devenir une destination touristique, une expérience unique et se positionner avec des messages authentiques. Nous devons rechercher ce qui nous différencie de nos concurrents.

L'Association cherche toujours un ou une secrétaire.

Les sujets de discussion étant épuisés, la séance est levée.

Meilleurs vœux à tous pour ces fêtes de fin d'année.

Schroeter Jean-Paul, 15 décembre 2014